

GUIDE PRATIQUE 2024-2025

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN PROGRAMME DE MOBILITÉ



**ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER**

Direction des Relations Internationales
univ-lyon1.fr > universite > international

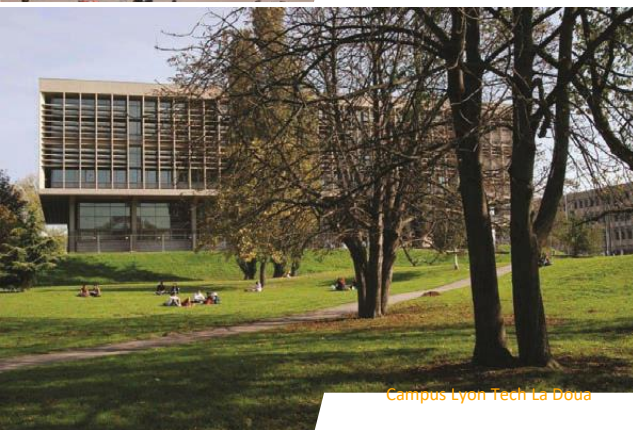
Université Claude Bernard



Lyon 1



Faculté de médecine Lyon Sud



Campus Lyon Tech La Doua



ISA - Campus Gerland



Faculté de médecine Lyon Est

Sommaire

Présentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1	4
Direction des Relations Internationales	5
Vos contacts : Bureaux Relations Internationales	6
Préparer votre mobilité	9
Visa	9
Logement	9
Assurance santé	13
Budget	14
A vos valises	17
Les documents à ne pas oublier	18
Préparer votre arrivée	19
Rendez-vous avec votre Bureau Relations Internationales (BRI)	19
Avancez-vous sur vos démarches administratives	19
Inscrivez-vous au cours de français	20
Arriver à Lyon	21
Arriver à votre hébergement	22
S'installer à Lyon	23
Visa et Titre de séjour	23
Banques	25
Assurances à votre arrivée	26
Santé	27
Se déplacer à Lyon	31
Arriver à Lyon 1	33
Être accueilli(e) à Lyon 1	33
S'inscrire à l'Université	34
La Carte étudiante	35
Portail étudiant Lyon 1	35
S'intégrer à Lyon 1	36
Manger sur les campus	36
Bibliothèques et informatique	37
Sports	38
Associations étudiantes	39
Culture à l'Université	39
Culture à Lyon	40
Maximiser votre budget étudiant	41
Contacts utiles	42

Retrouvez nous sur...



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BIENVENUE A LYON 1

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD

Lyon 1 accueille les étudiants du monde entier à rejoindre une institution réputée dans le monde académique et celui de la recherche.

Environ 5 500 étudiants étrangers bénéficient de nos enseignements et de notre recherche. Notre personnel dédié assiste les étudiants depuis la phase d'admission jusqu'à leur arrivée à Lyon.

L'enseignement à Lyon 1 promet la créativité, l'innovation et l'esprit critique, chaque nouvel étudiant étranger se sentira partie intégrante d'une grande communauté où il pourra parfaire son éducation personnelle.

Lyon est une très belle ville où vous aurez l'occasion de croiser et rencontrer plus de 175 000 étudiants. 3^e plus grande ville de France, facilement reliée par TGV ou avion à toutes les grandes villes françaises et capitales européennes, Lyon est également connue pour ses monuments historiques et architecturaux et fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet environnement favorise la diversité et les échanges d'idées qui contribuent au développement de relations durables entre les étudiants et le personnel de l'université, supporté par l'excellence des programmes d'enseignement, la recherche, et les activités sociales et culturelles.

Lyon 1 : l'excellence en éducation et la réussite universitaire !

Hélène COURTOIS
Vice-présidente déléguée aux Relations Internationales et Européennes

Anne GIROIR-FENDLER
Vice-présidente déléguée à la Mobilité Internationale Etudiante

Présentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1

L'Université Claude Bernard Lyon 1 est une université publique française, 1^{er} pôle scientifique français hors d'Île-de-France.

Les activités de formation et de recherche dans les secteurs des sciences de la santé, des sciences et technologies, des sciences du sport et des sciences de l'éducation situent Lyon 1 dans les premiers rangs des universités françaises, quels que soient les critères retenus.

L'Université, installée sur 11 sites, accueille plus de 47 000 étudiants chaque année et contribue efficacement au développement de la région Auvergne Rhône-Alpes, région qui soutient ses initiatives.

Ce guide s'adresse aux étudiants étrangers en programme de mobilité à Lyon 1 en Licence et Master.

Si vous n'êtes pas en échange et que vous avez des questions sur votre séjour :

> DRI, Campus Lyon Tech la Doua, Bâtiment Condorcet, rez-de-chaussée,
13 boulevard André Latarjet ; 69100 Villeurbanne

► foreignstudents@univ-lyon1.fr

► etu.univ-lyon1.fr > [Guide pratique](#) > [Accueil des étudiants](#) > [Accompagnements spécifiques : Étudiants à l'international](#)

Si vous n'êtes pas en échange et vous avez des questions sur votre inscription à Lyon 1 :

Si vous êtes un étudiant international et que vous souhaitez intégrer l'Université Lyon 1, consultez notre offre de formation puis contactez le bureau de scolarité correspondant :

► univ-lyon1.fr > [formation](#) > [offre de formation](#) > [toutes les formations](#)

Si vous êtes doctorant, chercheur, ou enseignant-chercheur, merci de contacter :

> Université de Lyon, Espace Ulys

► information@espace-ulyes.fr

► espace-ulyes.fr



Direction des Relations Internationales

La Direction des Relations Internationales (DRI) est chargée de mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Cela se traduit par la coordination des programmes d'échanges au sein de l'établissement.

> DRI, Campus Rockefeller
8 avenue Rockefeller ; 69008 Lyon

Direction

Mme Hélène COURTOIS,
Vice-présidente déléguée aux Relations
Internationales et Européennes
▶ vpri@univ-lyon1.fr

Mme Anne GIROIR-FENDLER,
Vice-présidente déléguée à la Mobilité
Internationale
▶ vpri@univ-lyon1.fr

Mme Catherine GUILLAUMON, Directrice administrative
Tél. +33 (0)4 78 77 75 04
▶ catherine.guillaumon@univ-lyon1.fr | vpri@univ-lyon1.fr

Pôle Coopération Erasmus+

Mme Dana-Maria DAIA
Responsable du pôle Erasmus+,
Project Officer Alliance
Européenne Arqus
Tél. +33 (0)4 78 77 75 68
▶ dana-maria.daia@univ-lyon1.fr

M. Romain THINON
Project Manager Alliance
Européenne Arqus
Tél. +33 (0)4.78.77.70.27
▶ romain.thinon@univ-lyon1.fr

Adresse générique Erasmus :
erasmus@univ-lyon1.fr

Mme Alison ROUX-BEDEJUS
Project Manager Adjointe-
Alliance Européenne Arqus
Tél. +33 (0)4 78 77 28 50
▶ alison.bedejus@univ-lyon1.fr

Pôle Hors Europe

Mme Sabrina BAULARD,
Responsable du Pôle Hors Europe,
Chargée de la coopération internationale
Tél. +33 (0)4 78 77 72 74
▶ sabrina.baulard@univ-lyon1.fr

Adresse générique :
▶ MobilitéHorsEurope@univ-lyon1.fr

Pôle Bourse-Comptabilité

Mme Sandrine GUERTENER, Gestionnaire
bourses régionales
Tél. +33 (0)4 78 77 72 99
▶ sandrine.guertener@univ-lyon1.fr

Mme Vanessa MINANO, Gestionnaire des bourses
du Ministère et de l'Université, Assistante
comptabilité, Coordinatrice logement
Tél. +33 (0)4 78 77 71 39
▶ vanessa.minano@univ-lyon1.fr

> DRI Campus Lyon Tech La Doua
Bâtiment Condorcet, 13 boulevard André Latarjet ; 69100 Villeurbanne

Mme Ikram BOUSSETTA, Coordinatrice de l'accueil des étudiants internationaux
Tél. +33 (0)4 72 44 79 07
▶ foreignstudents@univ-lyon1.fr

Vos contacts : Bureaux Relations Internationales

Les Bureaux Relations Internationales (BRI) sont les relais de la Direction des Relations Internationales dans chacune des 16 composantes de l'université. Ils sont animés par :

- ✓ un **Correspondant Mobilité Internationale (CMI)**, enseignant chargé de guider et valider la partie pédagogique des étudiants en mobilité, et
- ✓ un **Assistant de Mobilité Internationale (AMI)**, administratif chargé d'accompagner les étudiants dans les démarches et formalités pratiques.

Faculté des Biosciences

▶ ufr-biosciences.univ-lyon1.fr

Département de **Biologie**,
CMI : Mme Stéphanie GOBERT-GOSSE
stephanie.gobert-gosse@univ-lyon1.fr

Département de **Biochimie**,
CMI : M. Bastien DOUMECH
Tél. +33 (0)4 72 43 14 84 | bastien.doumeche@univ-lyon1.fr

AMI pour les deux départements : M. Flavian BOUCHET
Tél. +33 (0)4 72 44 79 35 | flavian.bouchet@univ-lyon1.fr

Faculté de Médecine Lyon-Est

▶ lyon-est.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Nathalie STREICHENBERGER
Tel. : 04 72 11 89 86 | nathalie.streichenberger@univ-lyon1.fr

AMI Étudiants entrants : M. Martin SANCHEZ CANTERO
Tél. +33 4 78 77 72 30 | relations-internationales.lyon-est_Entrants@univ-lyon1.fr

AMI Étudiants sortants : Mme Morgane ACCORSI
Tél. : +33 4 78 77 72 29 | relations-internationales.lyon-est_Sortants@univ-lyon1.fr

Faculté de Médecine Lyon-Sud

▶ lyon-sud.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Meja RABODONIRINA
Tel. +33 (0)4 72 07 19 41 | meja.rabodonirina@univ-lyon1.fr

AMI Étudiants Entrants : Mme Camille VERON
Tel. +33 (0)4 26 23 59 71 | relations-internationales.lyon-sud@univ-lyon1.fr

AMI Étudiants Sortants : M. Hector GOMES DE OLIVEIRA
Tel. + 33 (0)4 26 23 59 84 | relations-internationales.lyon-sud@univ-lyon1.fr

Faculté d'Odontologie

▶ odontologie.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Béatrice THIVICHON-PRINCE
beatrice.thivichon-simon@univ-lyon1.fr | Tél. +33 (0) 4 26 23 38 23

AMI : Mme Marie-Jeanne BAZILLE
relationsinternationales.odontologie@univ-lyon1.fr

Faculté des Sciences (FS)

► ufr-fs.univ-lyon1.fr

Département de **Chimie**,

CMI : M. Jean-Bernard TOMMASINO

Tél. +33 (0)4 72 44 82 20 | jb.tommasino@univ-lyon1.fr

Département de **Mathématiques**,

CMI : Mme Olga KRAVCHENKO | okra@math.univ-lyon1.fr

Département de **Physique** (+Astrophysique-OSU),

CMI : M. Karim BENNACEUR

bennaceur@ipnl.in2p3.fr

AMI pour les **trois départements** : M. Flavian BOUCHET | flavian.bouchet@univ-lyon1.fr

Tél. +33 (0)4 72 44 79 35

Génie Électrique des Procédés (GEP) (Département-Composante)

► fst-gep.univ-lyon1.fr

CMI : M. Fabien SIXDENIER

Tél. +33 (0)4 72 43 28 22 | fabien.sixdenier@univ-lyon1.fr

AMI : M. Flavian BOUCHET

Tél. +33 (0)4 72 44 79 35 | flavian.bouchet@univ-lyon1.fr

Informatique (Département-Composante)

► fst-informatique.univ-lyon1.fr

CMI : Mme. Nadia KABACHI

Tél. +33 (0)4 72 43 19 97 | nadia.kabachi@univ-lyon1.fr

AMI : M. Flavian BOUCHET

Tél. +33 (0)4 72 44 79 35 | flavian.bouchet@univ-lyon1.fr

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)

► inspe.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Angeline DURAND-VALLOT | angeline.durand-vallot@univ-lyon1.fr

AMI : Mme Nurgül DASCIOGLU

Tél. +33 (0)4 81 92 99 56 | nurgul.dascioglu@univ-lyon1.fr

Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA)

► isfa.univ-lyon1.fr

CMI : M. Pierre RIBEREAU

Tél. +33 (0)4 37 28 74 51 | pierre.riberEAU@univ-lyon1.fr

AMI : M. Samy BRIAS

Tel. : +33(0)4 37 28 76 31 | samy.brias@univ-lyon1.fr

Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (ISPB)

► ispb.univ-lyon1.fr

CMI : M. Hans-Martin SPÄTH

Tél. +33 (0)4 78 77 72 33 | hans-martin.spath@univ-lyon1.fr

AMI : M. Christophe VILLARD

Tél. +33 (0)4 78 77 70 69 | christophe.villard@univ-lyon1.fr

Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation (ISTR)

► istr.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Solveig CHAPUIS

Tél. +33 (0)4 78 91 70 77 | solveig.chapuis@univ-lyon1.fr

AMI : Mme Catalina BAUMGARTNER

Tél. +33 (0)4 78 77 72 66 | catalina.baumgartner@univ-lyon1.fr

Institut Universitaire Technologique (IUT)

► iut.univ-lyon1.fr

CMI : Ms. Anne DAUMAS | **Étudiants Sortants** | anne.daumas@univ-lyon1.fr

- & - Ms. Marie ROBIN | **Étudiants Entrants** | marie.robin@univ-lyon1.fr

AMI IUT site **Lyon Tech la Doua** et site **Bourg-en-Bresse** :

Mme Tiphaine ROLLAND

Tél. +33 (0)4 72 69 20 36 | tiphaine.rolland@univ-lyon1.fr

AMI IUT site **Gratte-Ciel**

M. Laurent SIMONIN

Tél. +33 (0)4 72 65 53 03 | laurent.simonin@univ-lyon1.fr

Mécanique (Département-Composante)

► fst-meca.univ-lyon1.fr

CMI : M. Simon DAGOIS | simon.dagois-bohy@univ-lyon1.fr

AMI : M. Flavian BOUCHET

Tél. +33 (0)4 72 44 79 35 | flavian.bouchet@univ-lyon1.fr

Observatoire de Lyon

► observatoire.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Emanuela MATTIOLI

Tél. +33 (0)4 72 44 58 00 | emanuela.mattioli@univ-lyon1.fr

AMI : Mme Oriane MARDUEL

Tél. +33 (0)4 72 44 84 85 | oriane.marduel@univ-lyon1.fr

Polytech Lyon

► polytech.univ-lyon1.fr

CMI : M. Didier LEONARD

Tél. +33 (0)4 37 42 35 54 | didier.leonard@univ-lyon1.fr

AMI : Mme Bénédicte MARTI

Tél. +33 (0)4 26 33 71 40 | benedicte.marti@univ-lyon1.fr

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

► ufr-staps.univ-lyon1.fr

CMI : Mme Karine MONTEIL

Tél. +33 (0)4 72 43 28 37 | karine.monteil@univ-lyon1.fr

AMI : M. David OLIVERI | david.olivieri@univ-lyon1.fr

- & - Mme. Sonia CASTANER | sonia.castaner@univ-lyon1.fr

Tel. +33 (0)4 72 44 82 01

02 PRÉPARER VOTRE MOBILITÉ

Visa

Un visa est une vignette apposée par l'administration d'un pays sur le passeport d'une personne afin de l'autoriser à entrer et séjourner pendant une période déterminée.

Les étudiants de nationalité non-européenne doivent obtenir un visa pour leur séjour en France. Consultez le site de l'Espace Campus France de votre pays de résidence ou le Consulat de France près de chez vous pour connaître les types de visas et leurs modalités d'obtention.

- ▶ *Liste des Ambassades et consulats français à l'étranger* : diplomatie.gouv.fr > *Le Ministère* > *Annuaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères* > *Ambassades et consulats français à l'étranger*
- ▶ *Liste des Espaces Campus France* : campusfrance.org > *Qui sommes-nous* > *Campus France dans le monde*

Dans 69 pays, la démarche pré-consulaire « Études en France » est obligatoire.

- ▶ *Liste des pays concernés par la procédure « Etudes en France »* : campusfrance.org > *FAQ*
- ▶ *Plateforme de la procédure « Etudes en France »* : pastel.diplomatie.gouv.fr/EtudesEnFrance



Les étudiants concernés par la procédure Études en France doivent compléter la procédure pour ceux déjà admis en sélectionnant « Je suis accepté(e) (échange, indépendant, doctorat...) ». »

En tant qu'étudiant.e en échange, vous devez demander le visa de long séjour (VLS), type D, qui vous permettra d'entrer et de séjourner en France de 4 mois à 1 an. Ce visa pour permettra ensuite de circuler (sans autre visa) dans l'[espace Schengen](#), sous réserve de ne pas dépasser les 90 jours durant la période de validité du visa.

Il existe deux types de visas : le visa de long séjour « temporaire » et le visa de long séjour « valant titre de séjour ». Si vous avez l'opportunité, nous vous conseillons de demander un visa de long séjour "valant titre de séjour" car il vous donne plus de droits en France.

Si vous obtenez un visa long séjour valant titre de séjour, vous aurez des démarches à effectuer après votre arrivée en France.

- ▶ [Voir « Visa et Titre de séjour » sur page 23 pour en savoir plus.](#)



Un justificatif d'hébergement peut être exigé pour votre demande de visa. Une réservation dans un [logement temporaire](#) (auberge de jeunesse, hôtel, etc.) peut être acceptée. Contactez le consulat de France près de chez vous pour plus d'informations.

Logement

Plusieurs types de logements sont possibles : en résidence universitaire publique (résidence CROUS) ; en résidence universitaire privée ; en logement privé – individuel ou en collocation.

Résidence universitaire publique – Les résidences CROUS

En tant qu'étudiant en échange, les Relations internationales peuvent vous aider à trouver, en fonction des disponibilités, une chambre ou un studio dans une résidence universitaire publique. Votre séjour dans une résidence du CROUS est possible pendant le premier et/ou le second semestre mais pas pour des périodes plus courtes. Les informations concernant ces logements vous seront transmises par e-mail après acceptation de votre mobilité. Il faut déposer une demande de réservation avant la date limite indiquée par votre bureau RI.

- ▶ [Trouver votre BRI sur les pages 6-8](#)

Eligibilité : Tout étudiant de moins de 30 ans entrant dans un programme d'échange à Lyon 1 pour un ou deux semestres



| Plus de 30 ans ? Bénéficiez de notre partenariat avec [Studapart](#)

Studapart – plateforme de recherche logement partenaire

Vous avez la possibilité de demander un logement via notre partenaire [STUDAPART](#) (studios, collocations, chambres chez l'habitant, etc.). Grâce à ce partenariat vous avez accès à :

- ✓ Annonces de logement vérifiées – réservez avec confiance
- ✓ Information sur les démarches de logement en France – tout ce dont vous avez besoin de savoir sur le parcours de location
- ✓ Accompagnement personnalisé – grâce à leur Hotline (FR / EN), Studapart répond à vos questions en temps réel

- ▶ [Connectez-vous à la plateforme pour étudiants de Lyon 1 : \[housing.univ-lyon1.fr\]\(http://housing.univ-lyon1.fr\) \(site disponible en français, anglais et chinois\).](#)

Autre logement privé

Voici quelques sites qui vous aideront à rechercher un logement hors résidence CROUS et hors Studapart. Une liste plus détaillée vous sera transmise par [votre Bureau RI](#) suite à votre acceptation dans le cadre d'un programme d'échange.

- ▶ *Particuliers et collocations* : appartager.com ; locservice.fr ; fr-fr.roomlala.com ; lacartedescolocs.fr
- ▶ *Résidences étudiantes privées* : adele.org
- ▶ *Agences et particuliers* : seloger.com ; leboncoin.fr ; pap.fr



Attention aux fraudes : A l'exception d'une place en résidence universitaire ou avec Studapart, ne louez pas un bien ou n'envoyez pas d'argent, sans avoir vu le bien et sans avoir signé un bail (contrat de location).

Hébergement temporaire

En fonction du type de logement que vous trouverez et de l'heure de votre arrivée, vous pourrez avoir besoin d'un hébergement temporaire.

Si vous n'avez pas trouvé de logement permanent avant votre arrivée, sachez que la recherche de logement peut prendre plusieurs semaines. Prévoyez un budget suffisant pour votre logement intermédiaire.

Voici quelques-unes des *auberges de jeunesse* de Lyon :

Alter' Hostel ▶ alter-hostel.com	HO36 Hostel ▶ ho36hostels.com
SLO ▶ slo-hostel.com	Le Flaneur Guest House ▶ leflaneur-guesthouse.com

Pour une liste plus complète des hébergements temporaires à Lyon et dans ses alentours, contactez *votre BRI*.

Les éléments incontournables de la location

Le garant

Pour obtenir un logement, il est nécessaire d'avoir un garant qui s'engage à payer le loyer si vous ne pouvez pas le faire. Le garant peut être une personne dont le foyer fiscal est en France, ou le garant peut prendre la forme d'un dispositif tel que la garantie **VISALE**, la garantie **Studapart**, ou la caution bancaire.

La garantie VISALE : Les étudiants de moins de 30 ans peuvent bénéficier du système de garantie VISALE (autres conditions à remplir). VISALE est un système d'aide aux étudiants étrangers qui cherchent un logement en France.

Pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une résidence CROUS proposée par la DRI, la garantie VISALE est obligatoire pour intégrer le logement. Le VISALE peut également être accepté par les résidences universitaires privées, la plupart des agences de logement et les loueurs privés.



Vous pouvez voir les termes « garantie », « caution » et « visa » utilisés pour décrire ce dispositif. Cependant, il ne garantit pas l'obtention d'un logement, ne remplace ni la caution mentionnée ci-dessous, ni le visa d'étudiant autorisant le séjour en France.

La demande de la garantie VISALE se fait entièrement en ligne ; une réponse est ensuite donnée sous 72h.

▶ Voir les conditions et les modalités de demande sur le site : visale.fr

Le garant Studapart : Studapart propose son propre dispositif de garantie pour accéder aux logements proposés sur cette plateforme, pour ceux qui n'ont ni de garant en France ni la garantie VISALE. Pour en bénéficier, il suffit de verser un montant égal à 5,5% du loyer multiplié par le nombre de mois en location

▶ Contactez Studapart pour plus d'information : housing.univ-lyon1.fr

Autres dispositifs : Pour les étudiants âgés de plus de 30 ans, et pour ceux qui n'ont pas obtenu la garantie VISALE, contactez votre BRI pour plus d'informations sur les autres possibilités de garants.

Le bail

Un bail est un contrat de location, qui s'applique aussi bien aux logements individuels qu'aux logements partagés. Vous devez signer un bail pour tout type de logement : Résidence CROUS ; résidence universitaire privée ; et résidences individuelles ou partagées privées.



La sous location est interdite en France, sauf avec l'accord préalable du propriétaire du bien. Cependant, des offres de sous-location non déclarées existent. Si vous acceptez une sous-location sans l'accord préalable du propriétaire du bien, vous ne signerez pas de bail, et vous ne bénéficierez pas des droits des locataires (personnes qui louent) ni des protections locatives.

L'état des lieux

Vous aurez un état des lieux à effectuer lors de votre entrée et de votre sortie d'un logement. Il est important de noter les éventuels défauts (trous dans les murs, rayures sur le sol, etc.) afin de ne pas être responsable des réparations à votre départ. Le coût de l'état des lieux est inclus dans les frais d'agence ou les frais de réservation d'un logement.

La caution

Lorsque vous louez un bien, vous devez payer une caution égale à un mois de loyer. Cette somme est utilisée pour financer la remise en état éventuelle de votre bien lorsque vous le quittez. Si votre bien est dans le même état à votre départ qu'à votre arrivée, la caution vous sera remboursée. Si des travaux sont nécessaires, le montant des travaux sera déduit de votre caution et la différence (si elle existe) vous sera restituée.

Frais d'agence

Si vous louez un appartement tout seul ou si vous intégrez une collocation dont la location est gérée via l'intermédiaire d'une agence immobilière (aussi connu comme un « régis »), vous aurez des frais d'agence (aussi appelé des honoraires) à régler. Ces frais incluent la rédaction et signature du bail et l'état des lieux parmi d'autres choses. À Lyon, les frais d'agence ne doivent pas dépasser 10€/m² de la surface habitable dont 3€/m², l'état des lieux représentant un maximum de 3€/m² de ces 10€.

Assurance Habitation

Un logement doit être assuré : vol, dégâts des eaux, incendie, etc. Cette assurance ne peut être souscrite qu'après avoir trouvé votre logement (car elle assure un logement précis). Elle est forfaitaire et est contractée auprès de compagnies d'assurance privées, d'une banque ou d'une mutuelle.

▶ Voir la rubrique « Assurance habitation » sur la page 25 pour plus d'information.

Aide au logement

Tous les étudiants de nationalité européenne et les étudiants non-européens qui ont obtenu un titre de séjour (visa ou carte), et qui ont signé un bail peuvent demander une Aide Personnalisée au Logement (APL) mensuelle. Cette aide est destinée à vous aider à payer votre loyer.

▶ Pour plus d'information, consultez <https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/logement/les-aides-personnelles-au-logement> sur caf.fr

Assurance santé

En fonction de votre nationalité et de votre pays de résidence, vous devez effectuer certaines démarches avant votre départ pour accéder au système de santé français.

Étudiants de l'Union Européenne, de la Suisse et de l'Espace Économique Européen (EEE)

Vous devez obtenir la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès des services de santé de votre pays. Cette carte vous permettra de bénéficier du système de protection sociale français sans payer la cotisation sociale annuelle.

Étudiants du Québec

Un accord a été signé entre la France et le Québec afin que les étudiants des deux pays soient exonérés des frais de sécurité sociale. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au système de santé français en raison de cet accord réciproque entre les systèmes français et québécois.

Afin de bénéficier de cette entente, vous devez entreprendre des démarches avant votre départ. Communiquez avec la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ) pour connaître les étapes à suivre.

- Site de la Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ): ramq.gouv.qc.ca
- Plus d'information concernant cette entente via le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) : cleiss.fr > Particuliers > Venir > Etudes

Étudiants non-européens et hors Québec

Vous pourriez vous inscrire au système de santé français de la même manière que les ressortissants français - mais vous devez déjà être en France pour débiter la procédure.

- Toutes les démarches à suivre pour s'affilier au système de sécurité sociale après votre arrivée en France se trouvent sur les pages 27-28.



L'inscription à l'assurance maladie peut prendre plusieurs semaines. Pour que vous soyez couvert en cas de maladie au début de votre séjour, voir avec votre assureur actuel afin de savoir si les soins obtenus en France sont courts, ou pensez à une assurance santé de voyage.

Budget

Pour préparer votre séjour, assurez-vous d'avoir le bon budget. Le budget moyen pour vivre en tant qu'étudiant dans la région lyonnaise est d'environ 1250€ par mois. Au-delà de votre budget mensuel, vous aurez d'autres dépenses liées à votre départ ainsi qu'à votre arrivée et installation à Lyon.



Le budget et le visa : Dans le cadre d'une demande de visa, il faut justifier de ressources financières égales à 615€/mois. Ce montant, calculé sur une base nationale, ne constitue pas un budget suffisant pour vivre à Lyon.

Dépenses de pré-départ

Obtention d'une copie de votre acte de naissance et apostille

Pour accéder à certains programmes français, tels que le régime de santé et l'aide personnelle au logement (APL), vous aurez besoin de votre acte de naissance (copie originale certifiée conforme).

Pour les ressortissants de certains pays, l'acte de naissance doit être accompagné d'une apostille. L'apostille permet de reconnaître la légalité du document à l'étranger. Si vous devez obtenir une apostille, renseignez-vous dans votre pays d'origine sur les démarches à effectuer.

- Pour connaître les pays concernés par l'apostille, consultez le tableau récapitulatif sur diplomatie.gouv.fr.

Visa & Etudes en France

Les étudiants qui ont besoin d'un visa devront payer des frais pour la demande de visa. Si vous vivez dans un pays qui dépend de la procédure « Etudes en France », vous aurez des frais supplémentaires liés à cette étape.

Le montant des frais pour Etudes en France et la demande de visa sont spécifiques à chaque pays. Consultez votre espace Campus France et le Consulat de France près de chez vous pour connaître ces montants.

Assurance santé courte durée

Si vous êtes un ressortissant non-européen, vous pouvez avoir besoin d'une assurance santé de courte durée car l'inscription à l'assurance maladie française prend quelques semaines. Une couverture d'assurance santé pour le début de votre séjour peut également être exigée dans le cadre de votre demande de visa. Vérifiez les tarifs auprès des prestataires de votre pays de résidence.

Assurance rapatriement

Dans le cadre de votre venue en France, veillez à vous renseigner avant votre départ sur votre couverture en termes d'assurance rapatriement, qui vous aidera à rentrer chez vous en cas d'urgence liée à votre santé. Elle est recommandée pour votre venue en France. En cas de besoin d'information, vous pouvez -vous rapprocher de [votre Bureau Relations Internationales pp 6-8](#)

Budget d'installation à Lyon

En plus de votre budget mensuel, vous aurez quelques dépenses au début de votre séjour, nécessaires à votre installation à Lyon

Logement	
Hébergement temporaire (minimum)	50€/nuit dans une auberge de jeunesse 70€/nuit dans un hôtel
Frais d'agence locative ou de réservation du logement	150€ pour un logement en résidence universitaire publique 400 à 600€ pour un logement privé (individuel ou en collocation)
Caution	Egale à un mois de loyer
Services pour votre logement	
Electricité	20€ à 60€
Gaz	40€ à 70€
Abonnement internet	À partir de 30€
Démarches administratives	
Traduction d'acte de naissance par un traducteur certifiée en France	50€ à 100€
Validation du visa long séjour valant titre de séjour (pour étudiants concernés) ► Voir « Visa et Titre de séjour », p. 23	50€
CVEC (uniquement pour étudiants inscrits dans un double diplôme) ► Voir « Contribution à la Vie Etudiante et de Campus, p.34	100€

Budget Mensuel à Lyon

Le Budget Mensuel à Lyon peut être estimé à environ 1250€. Il comprend les montants indiqués ci-dessous. Ces montants sont indicatifs du coût de la vie minimum. En fonction du logement que vous trouvez et de votre mode de vie, vos dépenses peuvent être supérieures à ce qui est indiqué ci-dessous.

Logement	
Loyer (minimum)	400€ - pour une chambre en collocation 350€ - pour une chambre en résidence universitaire publique 600€ - pour un studio
Factures mensuelles	
Electricité	40€ / mois
Gaz naturel	40€ / mois
Eau	30€ /mois
Assurance habitation	15€/mois
► Plus d'information sur la page 25	

Abonnement téléphonique	A partir de 10€ / mois
Abonnement internet	30€ / mois
Abonnement transports publics (TCL)	A partir de 25€ / mois
► Voir page 31 pour plus d'information	
Alimentation	
Courses alimentaires & hygiéniques	300€ à 400€ / mois
1 repas en restaurant universitaire	3,30€
► Information disponible sur la page 36	
1 baguette de pain	0,93€
1 sandwich	3,50€
1 café	1,50€
1 soda (canette)	1,90€
1 plat du jour au restaurant en ville	18€
1 menu complet (entrée / plat / dessert) au restaurant en ville	28€
Loisir	
1 entrée au cinéma	12€
1 entrée dans un musée	5 à 15€
1 entrée dans une piscine publique	3 à 7€
1 livre de poche	5 à 10€



A vos valises

Climat

Grand soleil en été, feuilles colorées en automne, pluie (et avec un peu de chance, neige) en hiver, arbres en fleurs au printemps, Lyon est une ville aux quatre saisons distinctes.

Bien que rares, les journées les plus chaudes en été peuvent atteindre près de 40°C et les plus froides en hiver descendent à -10°C lorsque le vent souffle.

Afin de préparer votre valise (ou vos éventuels achats), voici les températures moyennes minimales et maximales ainsi que les précipitations par mois.

	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Température minimale (°C)	0	1	4	6	10	14	16	15	12	9	4	1
Température maximale (°C)	6	8	13	16	20	24	27	27	22	17	11	7
Précipitations (mm)	75	62	64	87	95	87	81	81	95	103	107	78

Téléphone portable

Il est possible que le téléphone portable que vous possédez déjà soit compatible avec les opérateurs téléphoniques français. Pour cela, votre téléphone doit être « débloqué ». Vous devrez également vérifier la compatibilité du système de votre téléphone avec les opérateurs français.

Avant de partir, contactez votre opérateur téléphonique dans votre pays de résidence pour savoir si votre téléphone est débloqué ou comment le débloquer, et comment vérifier la compatibilité avec les opérateurs téléphoniques français.

Dès votre arrivée (même à l'aéroport), si vous le souhaitez, vous pouvez acheter une carte SIM prépayée qui vous permettra d'avoir un accès immédiat à l'internet et aux appels. Vous aurez également la possibilité d'utiliser votre téléphone pour un forfait mensuel normal de téléphonie mobile.

Électricité



Prise française (voir photo)
Voltage : 220/230
Fréquence : 50 Hz

Convertisseur : Tous les ordinateurs portables n'ont pas besoin d'un convertisseur pour les rendre compatibles avec le réseau électrique français. Normalement, un simple adaptateur pour les prises françaises est suffisant (voir photo ci-dessus).

D'autres appareils électriques (tels que les sèche-cheveux et les lisseurs, les rasoirs électriques, etc.) ont besoin d'un convertisseur.



Il est plus facile de trouver un adaptateur et un convertisseur compatible avec le courant électrique et les prises françaises avant votre départ.

Les documents à ne pas oublier

Avant de partir à l'aéroport, soyez sûr d'avoir pris dans votre bagage à main :

- ☐ Votre passeport et une copie de la (des) page(s) d'identité et votre passeport ;
- ☐ Votre acte de naissance (original) et apostille (obligatoire pour certaines démarches administratives)
 - ▶ Voir « *Obtention d'une copie de votre acte de naissance* » page 14
- ☐ Votre dernier diplôme obtenu (copie) (nécessaire pour votre inscription à Lyon 1) ;
- ☐ Votre justificatif d'inscription dans votre université d'origine (copie) (nécessaire pour votre inscription à Lyon 1).
- ☐ Votre justificatif d'assurance santé
 - ▶ Voir « *Assurance santé* », page 13



Pensez également à scanner les pages d'identité et de visa de votre passeport au cas où vous le perdiez. Il est aussi recommandé de donner une copie (papier ou scannée) à un proche.



Photos : DRI-Université Claude Bernard Lyon 1, Étudiants

03

PRÉPARER VOTRE ARRIVÉE

Rendez-vous avec votre Bureau Relations Internationales (BRI)

Pour que votre arrivée à Lyon et votre intégration à Lyon 1 se passent au mieux, avant votre départ pour Lyon prévoyez un rendez-vous d'accueil avec l'AMI de votre composante.

► [Voir la liste des AMI po. 6-8](#)

Il vous rappellera les premières formalités à accomplir et, pour les étudiants ayant une place dans une résidence universitaire du CROUS, il vous expliquera comment vous rendre à votre résidence et vous installer dans votre logement. Selon la composante, un tuteur étudiant peut vous accompagner.

Avancez-vous sur vos démarches administratives

Dans les chapitres « S'installer à Lyon » et « S'intégrer à l'UCBL », nous vous présenterons les démarches à effectuer lors de votre arrivée à Lyon.

Certaines d'entre elles ne peuvent être effectuées qu'après votre arrivée. Pour d'autres, vous pouvez les commencer ou même les finaliser avant de prendre l'avion.

Pour que votre installation à Lyon et votre intégration à l'Université se passent au mieux, pensez dès maintenant aux démarches suivantes :

Faites votre demande pour la garantie VISALE

[\(mentionnée ci-dessus, p. 11\)](#)

Obligatoire pour les étudiants en résidence CROUS, et nécessaire pour intégrer tout autre logement, selon votre nationalité, vous pouvez faire votre demande avant de prendre l'avion.

- Étudiants de nationalité européenne : vous pouvez faire votre demande à n'importe quel moment
- Étudiants de nationalité non-européen : vous pouvez faire votre demande à partir de la date de validité de votre visa
- La demande de la garantie VISALE se fait entièrement en ligne ; une réponse est ensuite donnée sous 72h.

► [Voir les conditions et les modalités de demande sur le site : visale.fr](#)

Régler la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Cette démarche ne concerne que les étudiants inscrits dans un programme de double diplôme. Si vous êtes inscrit à un programme d'échange, vous êtes exempté du paiement de la CVEC. Si vous n'êtes pas sûr du type de programme auquel vous participez, contactez votre AMI

La CVEC ([expliquée page 34](#)), est une contribution financière à la vie étudiante. Vous pouvez payer votre cotisation CVEC par carte bancaire, Visa ou MasterCard, et obtenir votre attestation avant de quitter votre pays d'origine.

Inscrivez-vous au cours de français

Pour vous aider à améliorer vos compétences en français, le Service Commun d'Enseignement des Langues (SCEL) de Lyon 1 propose des cours de français langue étrangère (FLE) du niveau débutant à avancé.

Ces cours sont gratuits. Leur durée est de 30 heures par semestre avec la possibilité de valider 3 crédits ECTS. Les étudiants à Lyon 1 pour l'année peuvent s'inscrire et obtenir des crédits les deux semestres

Procédure d'inscription

Etape 1 : Dès le mois de juin, consultez les plannings des cours FLE prévus sur toute l'année universitaire.

► [Plannings disponibles sur le site du SCEL : \[scl.univ-lyon1.fr\]\(http://scl.univ-lyon1.fr\) > enseignement > FLE](#)

Etape 2 : Envoyez un mail à Mme Solange GOY à inscription.fle@univ-lyon1.fr en indiquant votre :

- Nom et prénom ;
- Université d'origine ;
- Inscription à Lyon 1 (licence / master / doctorat OU Polytech / ISFA / IUT) ;
- Domaine d'études (biologie, chimie...) ;
- Nombre d'heures ou d'années d'études du Français ;
- Diplôme ou certificat de français ou résultat au TCF ;
- Niveau de Français à l'oral et niveau à l'écrit ;
- Groupe choisi ;
- Date d'arrivée à Lyon (approximative).



Arriver à Lyon

Lyon est un centre régional, facilement accessible depuis les villes françaises et internationales. Elle est desservie par des bus, des trains et des avions. Quel que soit le mode de transport que vous utilisez pour arriver, voici comment vous rendre à Lyon et à votre hébergement.

Venir jusqu'à Lyon

Depuis l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry

Avec le Rhônexpress : Le tram Rhônexpress relie l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry à la gare de Lyon Part-Dieu (plateforme centrale pour train/métro/tram/bus) en 30 minutes. Achetez votre ticket à des bornes, ou une fois à bord lors du passage du contrôleur.

- Départs de 5h00 à 0h00, toutes les 15 minutes.
- Prix du billet aller simple : À partir de 10€
- rhonexpress.fr

Avec les transports publics : Le bus 47 du réseau TCL relie également à moindre coût l'aéroport à Meyzieu (jusqu'à l'arrêt tramway T3 "Meyzieu Z.I."). De cet arrêt vous pourrez vous rendre à la Part Dieu grâce au T3.

- Attention à la durée du trajet qui sera plus longue qu'avec le Rhônexpress.
- Départs : de 6h30 à 00h00, toutes les heures
- Prix d'un ticket TCL (à partir de 2€)
- tcl.fr

En taxi : Si vous arrivez entre minuit et 5h du matin, ni le Rhônexpress ni le bus ne circule. Vous pouvez prendre un taxi, mais le coût est bien plus élevé.

- Prix moyen : 50€ à 70€



Pour un moindre coût, pensez à consulter des opportunités de covoiturages depuis l'aéroport. Voir « [En covoiturage](#) » ci-après

En train

Via ses deux principales gares (Part-Dieu et Perrache), Lyon est facilement accessible en train depuis toutes les grandes villes d'Europe. Paris est à 2 heures de Lyon par TGV (Train à Grande Vitesse).

Prix moyen d'un billet simple en 2^e classe : 65€ (réservation obligatoire).

- Achat, réservation, horaires : <https://www.sncf-connect.com/billet-train>
- Carte réduction/abonnement : <https://www.sncf-connect.com/app/catalogue3>

En autocar (bus interurbains)

La gare routière de Lyon se situe au 1^{er} étage du Centre d'échanges de Perrache.

- Liaisons interurbaines intra-départementales : carsdurhone.fr
- Lignes de bus à prix réduit : blablacar.fr/bus ; flixbus.fr

En Covoiturage

- Partagez un trajet en voiture grâce au service BlaBlaCar : blablacar.fr

Arriver à votre hébergement

Transports en Commun Lyonnais (TCL)

Lyon et ses villes voisines sont très bien desservies par le réseau de transport public de Lyon, TCL : avec un seul ticket, vous avez 1h d'accès aux bus, aux tramways et aux métros (à partir de 2€). Les TCL fonctionnent de 5h à minuit, toute la semaine. Et jusqu'à 2h les vendredi et samedi pour les métros.

- Utilisez le site tcl.fr > [itinéraire](#) pour planifier votre trajet depuis votre lieu d'arrivée.



Téléchargez l'application officielle « Lyon Public Transport » de TCL SYTRAL afin d'avoir accès à l'itinéraire, aux lignes et à l'information trafic en temps réel dans votre poche.

L'application « TCL E-Ticket » vous permet d'acheter et de valider votre ticket de transport depuis votre smartphone.



Tout ticket doit être validé. Validez votre ticket à chaque voyage sur le réseau et à chaque changement de ligne (sauf d'une ligne de métro à l'autre).

En cas de contrôles fréquents, si vous n'avez pas validé votre billet, vous devrez payer une **amende de 60€**.

Taxi

Vous arrivez en dehors des heures de service du TCL et/ou du Rhônexpress ? Trop de bagages à gérer seul dans les transports en commun ? Toutes les gares sont desservies par des services de taxi.

04

S'INSTALLER À LYON

Visa et Titre de séjour

La Direction des Relations Internationales (DRI) est à la disposition de tous les étudiants étrangers arrivant à Lyon 1 pour les informer et les orienter (sur rendez-vous) sur leurs démarches administratives, notamment la validation du visa étudiant ou la demande de titre de séjour étudiant.

- ▶ foreignstudents@univ-lyon1.fr
- ▶ [etu.univ-lyon1.fr > Guide Pratique > Accueil des Etudiants > Etudiants Etrangers > « Accueil des étudiants internationaux »](#)

Visa pour les séjours d'études au-delà de 3 mois

Si votre séjour est d'au moins 3 mois et en fonction du type de visa que vous recevez, vous devrez effectuer des démarches une fois arrivé à Lyon.

Type 1 : Visa long séjour temporaire (VLS-T)

Pour ces visas, vous n'avez aucune démarche à faire.

Type 2 : Visa long séjour valant titre de séjour (VLS-TS)

Si vous êtes titulaire d'un visa portant la mention « visa valant titre de séjour », vous devez le valider dès votre arrivée sur le sol français sur le site de l'Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF).

- ▶ Voir « [Visa long séjour sans mention](#) » ci-dessous.

Type 3 : Visa mention « carte de séjour à solliciter »

Si vous détenez un visa portant la mention « carte de séjour à solliciter », vous avez des démarches à effectuer auprès de la Préfecture de Lyon.

- ▶ Voir « [Visas mention « carte de séjour à solliciter » sur la page suivante](#) ».

Si vous avez un autre visa, ou si vous n'êtes pas sûr du type de visa dont vous disposez, contactez le bureau d'accueil des étudiants internationaux.

- ▶ foreignstudents@univ-lyon1.fr

- ▶ Information sur vos démarches sur [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](#)

Visa long séjour valant titre de séjour

Votre visa n'est pas, en soi, un titre de séjour. Pour qu'il en soit un, vous devez le faire valider sur le site de l'Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF) dans les 3 mois suivant votre arrivée en France. Vous pourrez payer en ligne si vous possédez une carte bancaire française (une Visa ou une MasterCard).

Vous recevrez un code pour le timbre ; il faut saisir ce code sur la page « acheter un timbre fiscal » de la plateforme ANEF.

Une attestation sera générée et vous devrez la télécharger, la sauvegarder, et l'imprimer. Cette attestation constitue, avec le visa, un titre de séjour. Ces deux documents seront exigés pour justifier votre séjour légal en France par toutes les administrations publiques françaises.

Attention : Gardez cette attestation avec votre passeport ; l'un n'a pas de valeur sans l'autre.

- ▶ Validez votre visa en tant que titre de séjour sur [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](#)
- ▶ Pour information concernant la procédure à suivre et les documents nécessaires, voir le site de Campus France : [campusfrance.org > articles > Comment validez votre visa long séjour à votre arrivée en France ?](#)

Visas mention « carte de séjour à solliciter » (Étudiants algériens)

Les étudiants algériens, qui relèvent d'un accord bilatéral spécifique, et tout autre étudiant avec visa libellé « carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée » doivent solliciter dès leur arrivée en France et dans un délai maximum de 2 mois une carte de séjour étudiant auprès de la Préfecture. La demande est désormais à effectuer entièrement en ligne.

- ▶ Plateforme de l'Administration Numérique pour les Etrangers en France (ANEF), pour déposer une demande de titre de séjour : [administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr](#)
- ▶ Tutoriel de Campus France à l'aide de la soumission du dossier sur la plateforme ANEF (en Français, sous-titré anglais) : [youtube.com > Submitting and online application for a residence permit](#)



Pensez à consulter le bureau d'accueil des étudiants internationaux pour un aide individualisé sur votre dossier

- ▶ foreignstudents@univ-lyon1.fr

Ressources pour les démarches liées à votre visa

- ▶ Préfecture du Rhône : [rhone.gouv.fr > Démarches administratives](#)
- ▶ Students Welcome Desk : [université-lyon.fr > International > Venir à Lyon et Saint Etienne > Pour vos études](#)

Students Welcome Desk à l'Université de Lyon- ressources pour toutes vos démarches d'installation à Lyon

Ce SWD est un lieu unique et gratuit pour retrouver l'ensemble des services et informations nécessaires pour bien commencer votre année universitaire à Lyon.

Les partenaires habituels seront disponibles par téléphone (le numéro sera indiqué sur le site du SWD) : Crous, logement, Sécurité Sociale (assurance santé), TCL, etc...

- ▶ [université-lyon.fr > International > Venir à Lyon et Saint Etienne > Pour vos études](#)

Banques

Au-delà de la disposition d'une carte bancaire et/ou d'un chéquier français, un compte en banque français vous permettra de disposer d'un **IBAN (« RIB » en France)**, document qui vous sera souvent demandé afin de vous verser vos remboursements (Sécurité Sociale, caution du logement, allocation d'aide au logement etc.) mais aussi pour mettre en place des **prélèvements automatiques** pour régler vos factures si vous le souhaitez.

La démarche est simple, il vous suffit de vous présenter dans l'une des nombreuses agences bancaires et de demander l'ouverture d'un compte courant.

Pièces généralement demandées pour l'ouverture d'un compte bancaire :

- ✓ une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
- ✓ le titre de séjour (sauf pour les étudiants européens) ;
- ✓ un justificatif de domicile (facture d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement) ;
- ✓ une confirmation d'inscription à l'Université.

Renseignez-vous avant de choisir, les tarifs peuvent varier considérablement d'une institution à l'autre. La plupart des grandes enseignes offrent des solutions spéciales aux étudiants. Les tarifs des banques en ligne sont également avantageux.

Renseignez-vous aussi auprès de votre propre banque qui a peut-être des liens avec un établissement français.

► Pour vous aider à comparer et à choisir : quechoisir.org > [comparateur banque](#)

Assurances à votre arrivée

Assurances habitation

Un logement doit obligatoirement être assuré : vols, dégât des eaux, incendie, etc.

Cette assurance d'un montant forfaitaire se contracte auprès de compagnies d'assurances privées, d'une banque ou auprès d'un organisme de mutuelle (tels que SMERRA, LMDE, HYEME).

En général, elle inclut l'assurance responsabilité civile (voir ci-dessus), mais pensez à vérifier avant d'y souscrire, sinon vous pouvez avoir besoin de vous souscrire à une assurance responsabilité civile séparée.

► Pour vous aider, vous pouvez consulter le comparateur de lelynx.fr

Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages causés à un tiers (personne ou objet) en cas d'accident. Elle est généralement incluse dans l'assurance multirisque habitation

Vous aurez besoin d'un justificatif de votre adhésion à une assurance responsabilité civile pour effectuer votre inscription à l'Université. Nous vous invitons à vérifier que cette responsabilité civile, qu'elle soit

incluse dans votre assurance habitation ou qu'elle soit une assurance distincte, prévoie également votre responsabilité civile sur le lieu de vos études et/ou stages.

Si vous avez besoin d'une assurance responsabilité civile distincte (notamment si vous devez vous inscrire à l'université avant de trouver un logement permanent à Lyon), vous pouvez la souscrire auprès de compagnies d'assurance privées, d'une banque ou d'un organisme mutualiste (comme la SMERRA, LMDE, HEYME), comme vous le faites pour une assurance habitation.

Assurances Santé

Consulter le rubrique « *Santé* » ci-dessous pour connaître les démarches à effectuer selon votre nationalité et possibilité d'affiliation



L'affiliation à l'assurance maladie peut prendre plusieurs semaines. Il est conseillé dans ce cas de souscrire à une assurance Santé de courte durée pour votre premier mois en France.



Santé

Prendre soin de votre santé commence par votre assurance. Ensuite, trouvez votre soignant en fonction de vos besoins. Et finalement faites-vous rembourser.

- Toutes les informations sur votre adhésion à la sécurité sociale française se trouvent sur etudiant-etranger.ameli.fr

Inscription à la sécurité sociale – l'assurance maladie française

Selon votre nationalité et votre pays de résidence, vous aurez quelques démarches à faire pour assurer votre couverture en France.

Étudiants de l'Union Européenne (UE), de la Suisse et de l'Espace Économique Européen (EEE)

Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie (**CEAM**), vous avez accès au système de santé en France au même titre que les nationaux français.



Une copie de votre CEAM pourrait vous être demandée dans le cadre de certaines démarches administratives, telles que la demande des aides personnelles au logement avec la CAF

Étudiants hors de l'Union Européenne (sauf du Québec)

La couverture sociale étudiante est gratuite et obligatoire. Si vous venez du Québec, voir la prochaine rubrique.

Pour vous inscrire à la sécurité sociale en France, il faudra d'abord vous inscrire à Lyon 1.

Pour débiter votre inscription, vous aurez besoin de :

- ✓ Votre certificat de scolarité Lyon 1
- ✓ Votre passeport
- ✓ Votre visa

Vous recevrez ensuite un numéro de sécurité sociale provisoire. Si vous avez un titre de séjour (visa ou carte), vous pouvez finaliser votre inscription et obtenir un numéro de sécurité sociale définitif

Pour finaliser votre inscription, vous aurez besoin de :

- ✓ Votre acte de naissance
- ✓ Votre titre de séjour (avec justificatif OFII ou carte de séjour, selon votre situation)
► Voir « Visa et Titre de séjour p. 23

- ✓ Un **RIB** (pour remboursement)

Vous aurez ensuite un numéro définitif et vous pourrez obtenir une carte vitale

- Site d'inscription à la Sécurité Sociale française : etudiant-etranger.ameli.fr
- Plus d'informations : ameli.fr > Rhône > Assure > Droits-démarches > Etudes Emploi > Etudes Stages > Etudiant > Vous venez étudier en France

Étudiants du Québec

Grâce à votre attestation RAMQ, vous pouvez bénéficier du système de santé français. Vous devrez vous mettre en contact avec la CPAM muni du formulaire de type **SE 401 Q106E**. Pour plus de renseignement rapprochez-vous de la caisse primaire d'assurance maladie française du Rhône :

> CPAM Lyon Service des Relations Internationales 69007 LYON Cedex 20

La Complémentaire santé

La sécurité sociale ne rembourse pas les frais médicaux à 100%. Selon le soin (consultation, analyse, médicament), vous êtes généralement remboursé à la hauteur de 60% à 70% de vos dépenses. Afin de compléter vos remboursements, vous pouvez vous inscrire à une complémentaire de santé, aussi connue comme « une mutuelle »

Cette assurance prend en charge une partie ou la totalité des frais non-remboursés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Le montant des remboursements dépend de l'assurance spécifique dans laquelle vous vous souscrivez.

Voici la différence des remboursements pour une consultation chez un médecin généraliste :

Sans complémentaire de santé	Avec une complémentaire de santé
✓ Prix minimum d'une consultation chez un médecin généraliste : 26,5€	✓ Prix minimum d'une consultation chez un médecin généraliste : 26,5€
✓ Montant remboursé par la sécurité sociale (CPAM), 70% des frais de consultation : 17,55€	✓ Remboursement CPAM = 17,55€
➡ Montant restant à votre charge = 8,95€	➡ Remboursement mutuelle = 6,95€
	➡ Montant restant à votre charge = 2€

Les mutuelles privées

Vous pouvez souscrire à une mutuelle via l'organisme de votre choix : organisme de mutuelle étudiante (SMERRA, LMDE, HEYME, etc.) ou celui de vos parents ; banque en France ; compagnie d'assurances en France ou dans votre pays avant votre départ.

- Afin de vous aider à choisir une mutuelle française, consultez le comparateur de lelynx.fr

Le Complémentaire santé solidaire

Pour les personnes ayant des faibles ressources financières, le gouvernement français a mis en place sa propre mutuelle, le Complémentaire Santé Solidaire (C2S), qui rembourse la partie des frais médicaux non-couverts par le régime de sécurité sociale de base.

Afin d'en bénéficier, vous devez être inscrit au régime social français

- Étudiants européen et québécois contactez la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) afin de savoir si vous pouvez en bénéficier

Pour plus d'information sur le C2S :

- Consultez servicepublic.fr > Accueil particuliers > Social - Santé > Complémentaire santé (mutuelle) et complémentaire santé solidaire > Complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) > Personnalisation > Ma Situation
- Estimez de vos droits à la C2S est disponible sur ameli.fr/simulateur-droits/public

Remboursement

Peu importe votre nationalité, vous bénéficiez des remboursements pour vos soins – consultations, médicaments, examens, analyses, etc.

Étudiants de l'Union Européenne (UE), de la Suisse et de l'Espace Économique Européen (EEE)

À chaque consultation chez un médecin, vous recevrez une feuille de soin qu'il vous faudra compléter, signer et envoyer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à l'adresse suivante :

>CPAM Lyon Service des Relations Internationales 69007 LYON Cedex 20

Vous recevrez le remboursement directement sur votre compte bancaire (joignez un **RIB** français et une copie de la CEAM lors de votre premier remboursement).

Étudiants hors de l'Union Européenne (sauf du Québec)

À partir du moment où vous avez un numéro de sécurité sociale provisoire, vous bénéficiez d'un remboursement de vos dépenses de santé (médecin, médicaments, hôpital) à hauteur de 70%.

Avant que votre inscription soit finalisée, ou en cas d'oubli de votre carte vitale, à chaque consultation chez un médecin, vous recevrez une feuille de soin qu'il vous faudra compléter, signer et envoyer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

>CPAM Lyon Service des Relations Internationales 69007 LYON Cedex 20

Une fois votre inscription finalisée, vous aurez la possibilité de recevoir une carte vitale. Cette carte, quand présentée chez un médecin, transmet numériquement votre demande de remboursement. Si vous oubliez ou perdez votre carte vous pouvez toujours vous rendre chez un médecin ; vous recevez une feuille de soin que vous devez compléter, signer, et envoyer à la CPAM.

Étudiants du Québec

En cas de maladie vous bénéficierez de la prise en charge de vos dépenses de santé sur la base de remboursement de la sécurité sociale française.

À chaque consultation chez un médecin, vous recevrez une feuille de soin qu'il vous faudra compléter.

Ensuite, rapprochez-vous du CPAM pour obtenir votre remboursement

>CPAM Lyon Service des Relations Internationales 69007 LYON Cedex 20

>Ou appelez le 3644 (numéro payant)

Se soigner

Le parcours des soins

Si vous avez besoin de vous faire soigner, vous pouvez prendre rendez-vous directement avec un/une:

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| ✓ Médecin généraliste | ✓ Gynécologue ou Sage-femme |
| ✓ Ophtalmologiste | ✓ Psychologue |
| ✓ Dentiste | ✓ Pharmaciens |

Pour la consultation de tout autre médecin ou spécialiste, il faut avoir une ordonnance de la part de votre médecin généraliste traitant afin d'être reçu.



Vous êtes tenu de déclarer un médecin traitant. Lors de votre première consultation, vérifiez que le médecin accepte les nouveaux patients. Si vous avez urgemment besoin d'un rendez-vous et la seule disponibilité n'est pas chez votre médecin traitant, vous pouvez néanmoins prendre rendez-vous un autre médecin ; mais vous ne serez remboursé que 30% du prix de la consultation, contre 70% chez votre médecin.

Certains médicaments peuvent être achetés librement en pharmacie (ex. : boîte d'aspirine, des vitamines, etc.), mais pour la majorité, vous devez présenter une ordonnance d'un médecin.

Les analyses médicales, autre que le test COVID, ne peuvent être faites que si vous avez une ordonnance d'un professionnel de santé.

Trouver un médecin

Que vous ayez une assurance santé de voyage, de votre pays d'origine, ou l'assurance nationale française, vous pouvez trouver un médecin grâce à l'annuaire santé sur ameli.fr

► *Annuaire de santé (recherchez par spécialisation, sexe du médecin, et langues parlés) :*

annuaire.sante.ameli.fr

► *Prenez rendez-vous en ligne grâce à doctolib.fr*



En choisissant votre médecin, faites attention au « secteur conventionné ». Les tarifs des consultations peuvent être de plusieurs secteurs ; les remboursements se basent sur les soignants du secteur 1. Les consultations chez les praticiens d'autres secteurs coûtent plus chers mais vous ne serez remboursé que sur la base des tarifs du premier secteur.

Le Service de Santé Universitaire (SSU) : un service de proximité

Des médecins, infirmiers et psychologues sont présents sur les trois campus les plus fréquentés : Lyon Tech la Doua, Lyon Santé Est, Lyon Sud Charles Mérieux.

Un système de rendez-vous en ligne est proposé.

► *Prise de rendez-vous sur ssu.univ-lyon1.fr*

Des actes médicaux sur site universitaire aux tarifs de la sécurité sociale :

Les actes médicaux que vous recevrez au SSU sont aux mêmes tarifs et aux mêmes conditions de remboursement que chez un autre soignant. Il ne reste par exemple que 8,95€ à régler pour une consultation de médecine générale (sur présentation de votre carte vitale et après remboursement de la sécurité sociale). Le reste peut être complété par une complémentaire santé si vous en avez souscrit une (voir le rubrique « **complémentaire santé** » ci-dessus). Les actes de prévention et suivis psychologiques sont par ailleurs gratuits

Le Pôle Médecin : consultations de médecine générale, gynécologie et psychiatrie.

Le Pôle Psychologue : entretiens de suivi psychologique, ateliers de prévention, bilans cognitifs et psychologiques.

Le Pôle Infirmier : bilans infirmiers de prévention, activités groupales de relaxation, soins infirmiers sur prescription

Pour plus d'informations :

Service de Santé Universitaire (SSU) :

Tél. : 04 27 46 57 57

► ssu@univ-lyon1.fr

► etu.univ-lyon1.fr > Guide pratique > Santé > SSU

Se déplacer à Lyon

Si Lyon est connue comme une grande ville à taille humaine, c'est parce qu'elle possède tous les aménagements d'une grande ville, tout en restant très accessible à pied. Cependant, si vous souhaitez vous déplacer plus rapidement au quotidien, plusieurs dispositifs existent :

Transports en Commun Lyonnais - TCL

Le réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL) couvre l'ensemble de l'agglomération lyonnaise par tramway, métro et bus.

Les billets sans contact *s'achètent* auprès des agences TCL (aux grandes stations de métro), des guichets automatiques (dans les bouches de métro et aux arrêts de tramway), à bord des bus, et aussi dans certains bureaux de tabac.

Vous pouvez également payer et valider avec votre Carte bancaire sans contact.

Il est aussi possible d'acheter et validez votre billet depuis votre smartphone android (*TCL E-Ticket*).

- Prix d'un ticket TCL à l'unité : à partir de 2€
- Carnet de 10 tickets TCL tarif étudiant (jusqu'à 27 ans inclus) : 16,80€
- Abonnement mensuel TCL jusqu'à 27 ans inclus : 25€
- tcl.fr > tickets et abonnements > titres et tarifs



@ Maxime Brochier / SYTRAL



INFO TCL : Pour profiter des tarifs étudiants « jusqu'à 27 ans inclus », vous aurez besoin de votre certificat de scolarité (abonnement) ou carte étudiant (tickets à l'unité)

Vélo'v

Le Grand Lyon propose un service de locations de vélos simple et pratique pour tous vos trajets quotidiens : le Vélo'v.

Vous prenez et rendez votre Vélo'v à l'une des 428 stations automatiques réparties dans Lyon, Villeurbanne, et certaines villes voisines, accessibles 7j/7 et 24h/24.

Quelle que soit l'offre sélectionnée, chaque trajet inclut 30 minutes d'utilisation sans frais supplémentaire.

- Accès à un trajet (30 minutes) : 1,80€
- Accès 24h : 4€
- Abonnement annuel 14-25 ans : 16,50€
- Abonnement annuel + de 25 ans : 31€
- velov.grandlyon.com

Prêt gratuit de vélos

Ce service vous est proposé par le Pôle de la Vie Etudiante (PVE). Une caution de 50€ vous sera demandée.

Renseignements auprès du BVE, Campus Lyon Tech la Doua - Bâtiment Astrée

> Contact : 04 72 43 19 64 ou 04 72 43 29 60

► pole.vie.etudiante@univ-lyon1.fr



Envie de vous acheter un vélo à moindre coût ? Trouvez un magasin de ventes de vélo en « *ressourcerie* » ou « *recyclerie*. »



@ Jacques Léone/Lyon Tourisme et Congrès

05

ARRIVER À LYON 1

Être accueilli.e à Lyon 1

Votre Bureau des Relations Internationales est votre ressource principale pour toutes vos questions. Inscription à Lyon 1, insertion dans la ville de Lyon, intégration de votre logement, participation à la vie étudiante, démarches quotidiennes : votre AMI vous informera et vous orientera sur tout. Rendez visite au BRI de votre composante dès votre arrivé.

► [Voir la liste des AMI pp. 6-8](#)

Rejoindre les différents campus en TCL

Campus Lyon Tech La Doua

> Tramway T1 et T4 : arrêt Université de Lyon 1 et La Doua Gaston Berger
> Bus C17 et C26 : arrêt La Doua

Campus Gerland-ISFA

> Métro B : arrêt Stade de Gerland

Site Lyon Sud

> Métro B : arrêt St Genis-Laval Hôpital-Lyon Sud
> Bus C7, 17, 78 et 88 : arrêt Hôpital Lyon Sud

Domaine La Buire

> Tramway T2 et T5 : Arrêt Ambroise Paré
> Métro D : arrêt Laënnec

Domaine Rockefeller : arrêt Grange Blanche

> Tramway T2 et T5
> Métro D
> Bus C13, C16, C26, 34

Campus Gratte-Ciel-Villeurbanne

> Métro A : arrêt Flachat
> Bus 69 : arrêt Rue de France -IUT

Site INSPE – Croix Rousse

> Bus C13 et 45 : arrêt Clos Jouve

Site Observatoire

> Bus 78 : arrêt Observatoire

Nous rejoindre en Vélo'V

Vous pouvez également rejoindre les campus en Vélo'V. Dans l'une des nombreuses stations de la ville de Lyon, vous pouvez louer un Vélo'v avec votre carte bancaire ou de crédit. Pour 1,80€, vous aurez 30 minutes pour effectuer votre trajet. Déposez-le dans l'une des stations dans ou autour du campus.



Étape 1 : Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Cette démarche concerne **uniquement les étudiants inscrits dans un programme de double diplôme**. Si vous êtes inscrit à un programme d'échange, vous êtes exempté du paiement de la CVEC. Si vous n'êtes pas sûr du type de programme auquel vous participez, contactez votre AMI.

La CVEC est destinée à promouvoir un soutien social, sanitaire, culturel et sportif pour tous les étudiants et à soutenir des activités de prévention et d'éducation à la santé à leur égard. Tous les étudiants inscrits dans un programme diplômant doivent payer une cotisation de 100€ pour l'année 2023-2024.

► [cvec.etudiant.gouv](https://cvec.etudiant.gouv.fr)

Vous pouvez payer votre cotisation CVEC par carte bancaire, Visa ou MasterCard, et obtenir votre attestation avant de quitter votre pays d'origine.

Inscrivez-vous sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr

- ✓ Connectez-vous ensuite au site dédié cvec.etudiant.gouv.fr
- ✓ Déclarez votre ville d'étude (Lyon) et réglez la CVEC par carte bancaire en ligne
- ✓ Téléchargez l'attestation d'acquittement que vous devrez présenter lors de l'inscription administrative à l'université.

Pas de moyen de paiement électronique ? Pas de problème ! Vous pouvez payer en espèces à votre arrivée. Prévoyez un jour ou deux à l'avance pour payer en espèces et obtenir votre certificat avant votre rendez-vous d'inscription à Lyon 1.

Étape 2 : Inscription Administrative

L'inscription administrative est l'étape d'inscription à l'université. Elle vous permet d'obtenir un certificat de scolarité prouvant votre inscription à l'UCBL et d'obtenir votre carte étudiante. Elle se fait auprès des services de scolarité de votre composante. Votre AMI pourra vous orienter vers le bon service de scolarité.

Documents nécessaires pour votre inscription administrative (**Apportez également les originaux**) :

- ✓ 1 copie de votre carte d'identité ou passeport ;
- ✓ 2 photos d'identité ;
- ✓ 1 photocopie de l'attestation d'inscription dans votre université d'origine ;
- ✓ 1 attestation d'assurance responsabilité civile ;
► [Voir « Assurance Responsabilité Civile » p.26](#)
- ✓ 1 moyen de paiement (vous pouvez payer par carte bancaire ou en espèces) ;
► [Voir « Banques » p.25](#)
- ✓ 1 copie de l'attestation de paiement de la CVEC (uniquement pour étudiants en double diplôme ; étudiants en échange non concernés).

Étape 3 : Inscription pédagogique

C'est lors de cette dernière étape que vous serez inscrit à vos cours. Contactez votre AMI et le même service de scolarité avec lequel vous avez effectué votre inscription administrative pour en savoir plus.

La Carte étudiante

Vous pouvez obtenir votre carte d'étudiant, également appelée carte CUMUL ou carte Izly, après avoir effectué votre inscription administrative. Il s'agit d'une carte à puce personnelle qui vous permettra de payer vos repas avec le système de porte-monnaie électronique IZLY, d'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires, d'accéder à certaines salles de l'Université, et de bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels pour les étudiants à Lyon et dans les environs.

► izly.fr

Conservez-la toujours sur vous et ne la perdez pas (remplacement à votre charge : 10€) !



Portail étudiant Lyon 1

En plus des points ci-dessous, n'oubliez pas de vous rendre sur le Portail étudiant de Lyon 1, qui est un point central fournissant une multitude d'informations sur la vie étudiante : actualités et informations culturelles, associatives et pratiques ; outils ; petites annonces ; etc.

► etu.univ-lyon1.fr

Grâce à l'identifiant et au mot de passe qui vous sont envoyés lors de la finalisation de votre inscription administrative, vous pouvez vous connecter au Portail étudiant pour profiter de toutes les ressources numériques disponibles pour les étudiants à Lyon 1.

06

S'INTÉGRER A LYON 1

Manger sur les campus

Restaurants universitaires

Vous avez accès aux restaurants étudiants appelés communément Resto'U ou Cafet'U.

► Coût d'un repas étudiant au Resto U (2023/2024) : 3,30€

Vous retrouverez l'ensemble de ces points sur la carte interactive du CROUS :

► crous-lyon.fr > *restauration* > *notre offre* > *info pratique* > *Trouver votre resto' le plus proche*



Épicerie solidaire étudiante : L'AGORAÉ

Cette épicerie solidaire est située dans le bâtiment Déambulatoire sur le campus Lyon Tech la Doua.

► gaelis.fr > *agorae*

► [facebook.com](https://facebook.com/agorae.lyon) > *Agorae.Lyon*

Des bonnes adresses pour bien manger



► *Les Petites Cantines* :

<https://www.lespetitescantines.org/>

► *Lyon Internationale* : <https://www.lyon-international.org/>

► *Le Petit Paumé* : <https://www.petitpaume.com/>

► *Lyon City Crunch* : [lyon.citycrunch.fr](https://www.lyon.citycrunch.fr)

► *My Little Lyon* : [my little lyon.com](https://www.mylittlelyon.com)

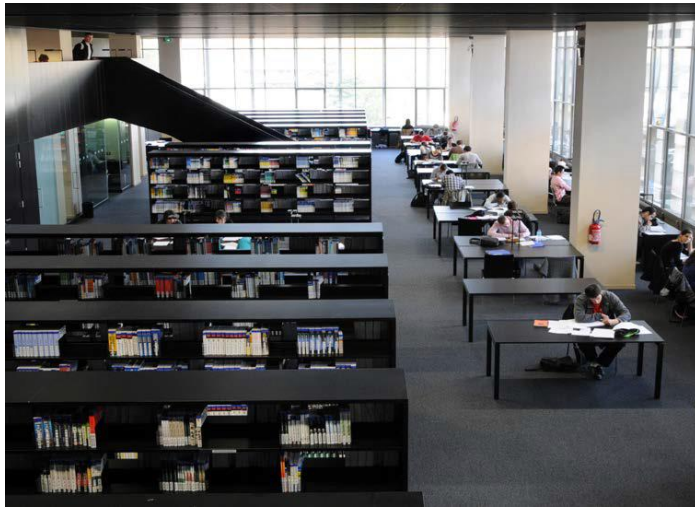
Bibliothèque Universitaire (BU)

Vous pouvez trouver des bibliothèques sur tous les sites de l'Université.

Vous accédez aux salles des bibliothèques et utilisez le système de prêt documentaire grâce à votre carte d'étudiant CUMUL. E-books, revues, thèses ou mémoires sont consultables de chez vous, en vous connectant au site de la bibliothèque avec vos identifiants Lyon 1.

► Informations pratiques et catalogue en ligne : portaildoc.univ-lyon1.fr

Votre carte CUMUL vous donne accès gratuitement à toutes les bibliothèques des établissements de l'Université de Lyon : Lyon 2, Lyon 3, ENS, Ecole Centrale, INSA etc...



Informatique

Grâce aux identifiants qui vous sont transmis après la finalisation de votre inscription administrative, vous pouvez bénéficier de toutes les ressources informatiques de Lyon 1.

Il existe plusieurs cybercafés à Lyon 1 :

- > Lyon Tech La Doua, Bâtiment Déambulatoire : ouvert du lundi au vendredi 07h30 - 16h00
- > Site Gratte-Ciel : ouvert du lundi au vendredi 07h30 - 15h45

Les bibliothèques universitaires proposent également des postes informatiques accessibles en libre-service.

En tant qu'étudiant de l'Université Claude Bernard Lyon 1, vous aurez accès au réseau gratuit sans fil WIFI sécurisé « Eduroam » qui couvre l'ensemble des sites universitaires françaises.

Sports

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) assure la coordination et la gestion des activités sportives des étudiants de l'Université.

Le SUAPS propose un enseignement dans une trentaine de disciplines, de l'initiation au perfectionnement et il donne également la possibilité de s'entraîner et de participer, dans le cadre de l'Association Sportive Lyon1, aux compétitions organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (F.F.S.U).

Les sports proposés :

Athlétisme	Ski et Surf	Tennis de table
Badminton	Stretching	Tir à l'arc
Basketball	Taekwondo	Volleyball
Boxe Française	Techniques de relaxation	Water-polo
Danse	Tennis	Yoga
Danse de salon		
Danse urbaine		
Equitation		
Escalade		
Escrime		
Fitness		
Football		
Futsal		
Gymnastique sportive		
Handball		
Hockey en salle		
Judo		
Karaté		
Musculation		
Natation		
Plongée		
Rugby		



Les conditions d'inscription dépendent de votre composante.

► Informations et plannings : suaps.univ-lyon1.fr



Une contribution financière (droit de sport) lors de l'inscription à l'université est demandée aux étudiants n'ayant pas le sport comme discipline obligatoire ou optionnelle dans leur cursus.

Associations étudiantes

Il existe plus de 70 associations étudiantes domiciliées à Lyon 1. Leurs activités sont très variées : associations liées à une composante, un département, associations culturelles, humanitaires, sportives...

L'association GAELIS de Lyon 1 fédère la majorité des associations étudiantes de Lyon.

► contact@gaelis.fr

Pôle de la Vie Étudiante (PVE)

Le PVE vous renseigne sur toutes les activités proposées :

- > Campus Lyon Tech la Doua
- > Bâtiment Astrée - 6, avenue Gaston Berger
- > Tél. : 04 72 43 29 60 / 04 72 43 19 64 / 04 72 44 82 29 / 04 26 23 45 28
- Pole.Vie.Etudiante@univ-lyon1.fr



Culture à l'Université

Lyon 1 héberge sur le campus Lyon Tech la Doua le théâtre Astrée où réside une compagnie mêlant les arts et les sciences. L'accès au théâtre Astrée est gratuit pour les étudiants de Lyon 1.

► Plus d'informations sur : theatre-astree.univ-lyon1.fr

La Galerie Domus sur le campus Lyon Tech la Doua accueille de nombreuses expositions tout au long de l'année : peintures, photos, etc...



- Plus d'informations sur : galeriedomus.univ-lyon1.fr
- Toute l'activité culturelle de l'université : univ-lyon1.fr > campus > culture

Culture à Lyon

Musées et autres sites culturels

Ancienne capitale des Gaules sous l'Empire Romain, Lyon est aujourd'hui la seconde agglomération française (1,350 millions d'habitants). Ville ouverte, tournée vers l'avenir, Lyon est la seconde ville étudiante de France, avec 175 000 étudiants (dont 13% d'étrangers).

Classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1998, elle possède un héritage historique remarquable : le site gallo-romain sur la colline de Fourvière et la Basilique Notre Dame ; le quartier médiéval et Renaissance du Vieux Lyon ; la colline de la Croix-Rousse réputée pour son patrimoine industriel autour de la soie ou encore la Presqu'île, le quartier commerçant du 19^e siècle. Enfin, le nouveau quartier « Confluence » mondialement connu est le parfait exemple de l'alliance entre l'ancien et la modernité.

► Site office du tourisme de Lyon : lyon-france.com

Événements culturels

Lyon vous étonnera par son incroyable dynamisme et ses innombrables propositions d'activités. De nombreux événements culturels et artistiques rythment le calendrier lyonnais :

- ✓ **Septembre-novembre** : Biennale de la danse ; Biennale d'art contemporain ; Festival Lumière ; Nuit des Étudiants du Monde ;
- ✓ **Décembre-février** : Fêtes des Lumières ; Marchés de Noël ;
- ✓ **Mars-mai** : Reperkusound ; 24h de l'INSA ; Nuits sonores ;
- ✓ **Juin-août** : Tout le monde dehors ; Nuits de Fourvière ; Jazz à Vienne ; etc...

► Plus d'informations sur : lyoncampus.info

Le Pass Culture

Le Pass Culture étudiant, vendu exclusivement aux étudiants au prix de 18€ sur présentation d'une carte d'étudiant (ou certificat de scolarité) de l'année en cours, c'est :

- 3 places de spectacle au choix parmi 75 établissements culturels : opéra, danse, théâtre, café-théâtre, festival et une réduction pour le festival Nuits Sonores, de même qu'au festival Nuits de Fourvière.
- 1 place de ciné pour la séance de votre choix parmi les 31 cinémas partenaires de la Métropole de Lyon

Tél. : 04 28 67 53 33

► passculture@grandlyon.com



Photo : Michael Muraz,
Nuit d'été (CC BY-NC-ND 2.0)



Photo : Antony V,
Orange cube Lyon (CC BY 2.0)



Photo : Jorge Franganillo,
Lyon (CC BY 2.0)

Maximiser votre budget étudiant

Que vous cherchiez à faire vos courses, à meubler votre appartement, à équiper votre cuisine, à vous habiller, ou même à vous acheter un vélo, des magasins à moindre coût existent partout à Lyon et ses villes voisines. Pour les trouver, voici les mots clés qui orienteront vos recherches internet afin de faire durer votre budget.

Pour chacun de ces termes, vous pouvez affiner votre recherche en ajoutant les termes « marché alimentaire » pour la nourriture, « magasin ou boutique fourniture de maison » ou « vente meubles » pour meubler votre appartement ou votre chambre, et « magasin ou boutique vêtements ».

Hard discount

Les magasins de « hard discount » font des ventes à prix très bas.

Déstockage

Les magasins de déstockages visent à vendre des stocks que d'autres magasins ne veulent plus garder. Selon le magasin de déstockage, vous trouverez des fournitures de maison (meubles, électroménager, aménagement), des vêtements, de l'alimentation, ou plusieurs types de produits.

Anti-gaspillage

Les ventes « anti-gaspillage », ou « l'anti-gaspille » vise à éviter la perte des produits alimentaires. Si vous cherchez à faire des courses à moindre coût, cherchez « magasin alimentaire anti-gaspille ».



Au-delà des magasins, des applications existent pour permettre d'acheter des aliments auprès des supermarchés, restaurants, et boulangeries. Consultez votre app store pour les trouver

D'Occasion

Quand on parle « d'occasion », on parle de quelque chose qui n'est pas acheté neuf. Au-delà des sites de vente en ligne, les magasins d'occasion se trouvent partout à Lyon. Plusieurs termes décrivent des magasins et des boutiques de vente d'occasion :

D'occasion

Seconde main

Solidaire

Recyclerie

Ressourcerie

Friperie (pour les vêtements)

Dégriffé

En langage courant « griffé » parle du style. Bien que des vêtements vendus en magasins dégriffés ne manquent pas de style, ils ne sont pas de saison courante. De ce fait, ils sont vendus moins chers.

07

CONTACTS UTILES

Les numéros d'urgence

Depuis tout pays de l'Union Européenne, y compris en France

- Pour tous cas d'urgence : 112

Depuis la France

- Pompiers : 18
- Police Secours : 17
- SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) : 15
- SOS Médecins Lyon : +33 (0)4 78 83 51 51
- SMS Alerte : 114 pour les personnes sourdes et malentendantes

Campus France

L'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale dédie son site aux étudiants étrangers. À consulter en priorité !

- campusfrance.org

Lyon Campus

Le site web Lyon Campus fournit des indications précieuses à votre installation à Lyon, sur tous les sujets. Rubrique spéciale pour les étudiants étrangers.

- lyoncampus.info

ESN Cosmo Lyon

Affiliée à Erasmus Student Network (ESN), cette association organise des événements interculturels tout au long de l'année à Lyon. Le site web propose des informations précieuses pour votre intégration locale.

- lyon.esnfrance.org

Ville de Lyon

Le site officiel de la ville de Lyon vous permettra de vous familiariser avec la vie locale et de consulter l'agenda des activités.

- lyon.fr

Association Lyon International

Conviviale, cette association dynamique propose l'accueil d'étudiants étrangers vivant à Lyon pour des repas en famille.

- lyon-international.org

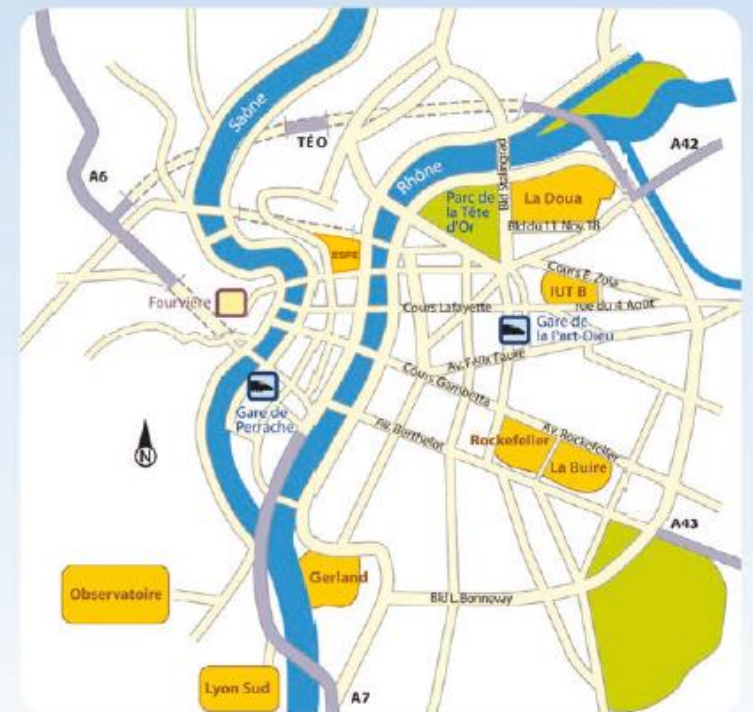
Plan du campus Lyon Tech La Doua



Plan du Domaine Scientifique de La Doua

Bâtiment Université C.B	1	STAPS (DU BOIS)	19	IN2PB	37	THEMIS	55
MENDEL	2	LWOFF	20	ORION	38	Médecine Préventive	56
BERTHOLLET	3	L'Herbier	21	VAN DE GRAAF	39	G.C.	57
Amphi 1 - 5	4	DMLI	22	HOTES	40	Logements	58
Déambulateur	5	Serre	23	DOMÉ	41	IUT	59
OMEGA	6	Accueil 27	24	VIRGO	42	Services techniques IUT A	60
QUAI 43	7	STAPS	25	HAEFELY	43	1/2 GRAND	61
Préfabriqués TD - TP	8	Maison du personnel	26	DIRAC	44	Animalerie IUT A	62
Accueil 43	9	CLE	27	PAGODE	45	BIOLOGIE	63
Amphithéâtre 6	10	BRACONNIER	28	C. 14	46	VALBEX	64
SIUAPS	11	JORDAN	29	CPE	47	G.C.	65, 66
EPUL (ex ISTIL)	12	AMPERE	30	RAULIN	48	CHIMIE	67
CONDORCET	13	BRILLOUIN	31	CHEVREUL	49	INFO	68
ATRIUM	14	CRYO	32	GRIGNARD	50	AMPHIS	69
Maison de l'Université	15	FST (LIPPMANN)	33	ASTREE	51	Préfabriqués IUT A	70
GEODE	16	GOUY	34	Préfabriqués A, B, C	52	B17	71
DARWIN	17	KASTLER	35	LAVOISIER	53	IRC	72
FOREL	18	NAUTIBUS	36	BU Sciences	54	Double Mixte	73

Plan général de Lyon et sites d'études



Trouvez des cartes dynamiques pour ce campus et d'autres sur notre site : etu.univ-lyon1.fr > [guide pratique](#) > [plan-des-campus](#)